



REGLEMENTS PARTICULIERS JEUNES 2022 - 2023

(Mise à jour le 24 septembre 2021)

En raison du retour au jeu après la pandémie, certains textes pourraient être amendés en cours de saison entre 2 phases.

Championnats Jeunes (U13 à U20)

***Le règlement officiel FFBB (code de jeu)
est appliqué dans toutes les catégories
(exception faite pour les remises en jeu)***



CATEGORIES

2022-2023

CATEGORIES GARCONS	CATEGORIES FILLES	ANNEES NAISSANCE
SENIORS	SENIORS	2002 et avant
U20	U20	2003
U19	U19	2004
U18	U18	2005
U17	U17	2006
U16	U16	2007
U15	U15	2008
U14	U14	2009
U13	U13	2010
U12	U12	2011
U11	U11	2012
U10	U10	2013
U9	U9	2014
U8	U8	2015
U7	U7	2016

Tableau des surclassements FFBB – Saison 2022/2023
« sous réserve de son entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2022
(Mars 2018 – Juin 2019 – Avril 2020 – Décembre 2021 – Février 2022)

ANNEE D'AGE	CATEGORIES D'AGES ET NIVEAU DE COMPETITION		
	COMPETITION DEPARTEMENTALE	COMPETITION REGIONALE	COMPETITION NATIONALE
U20	AUTOMATIQUE	AUTOMATIQUE	AUTOMATIQUE
U19	AUTOMATIQUE	AUTOMATIQUE	AUTOMATIQUE
U18	<u>Vers Senior</u> : Médecin de Famille <u>Vers U22 ou Senior 3x3</u> : Médecin de Famille	<u>Vers Senior</u> : Médecin de Famille <u>Vers U22 ou Senior 3x3</u> : Médecin de Famille	<u>Vers Senior</u> : Médecin de Famille <u>Vers U22 ou Senior 3x3</u> : Médecin de Famille
U17	<u>Vers U20</u> : Médecin de famille <u>Vers Senior</u> : Médecin de famille	<u>Vers U20</u> : Médecin de famille <u>Vers Senior</u> : Médecin agréé	<u>Vers U20</u> : Médecin de famille <u>Vers Senior</u> : Médecin agréé
U16 Masculin	<u>Vers U20</u> : Médecin de famille <u>Vers Senior</u> : Impossible	<u>Vers U20</u> : Médecin de famille <u>Vers Senior</u> : Impossible	<u>Vers U20</u> : Médecin de famille <u>Vers Senior</u> : Médecin fédéral + avis DTN
U16 Féminin	<u>Vers U20</u> : Médecin de famille <u>Vers Senior</u> : Médecin agréé	<u>Vers U20</u> : Médecin de famille <u>Vers Senior</u> : Médecin agréé	<u>Vers U20</u> : Médecin de famille <u>Vers Senior</u> : Médecin Régional
U15 Masculin	<u>Vers U17 5x5</u> : Médecin de famille	<u>Vers U17 5x5</u> : Médecin agréé	<u>Vers U18</u> : Médecin fédéral + avis DTN
	<u>Vers U18 3x3</u> : Médecin de famille	<u>Vers U18 3x3</u> : Médecin de famille	
U15 Féminin	<u>Vers U18 et U20 5x5</u> : Médecin de famille	<u>Vers U18 et U20 5x5</u> : Médecin agréé	<u>Vers U18 et U20</u> : Médecin agréé <u>Vers Senior</u> : Médecin fédéral + avis DTN
	<u>Vers U18 3x3</u> : Médecin de Famille	<u>Vers U18 3x3</u> : Médecin de Famille	
U14 Masculin	<u>Vers U17</u> : Médecin agréé	<u>Vers U17</u> : Médecin agréé	<u>Vers U17 et U18</u> : Médecin fédéral + avis DTN
U14 Féminin	<u>Vers U18</u> : Médecin de famille	<u>Vers U18</u> : Médecin agréé	<u>Vers U18</u> : Médecin fédéral + avis DTN
U13	<u>Vers U15</u> : Médecin de famille	<u>Vers U15</u> : Médecin agréé	<u>Vers U15</u> : Médecin fédéral + avis DTN
U12	<u>Vers U15</u> : Médecin de famille	<u>Vers U15</u> : Médecin agréé	Impossible
U11	<u>Vers U13</u> : Médecin de famille	<u>Vers U13</u> : Médecin agréé	Impossible
U10	Impossible <u>Vers U13</u> : Médecin de famille	Impossible	Impossible
U9	<u>Vers U11</u> : Médecin de famille	Impossible	Impossible
U8	Impossible <u>Vers U11</u> – Médecin de famille	Impossible	Impossible
U7	<u>Vers U9</u> : Possible par Médecin de famille	Impossible	Impossible

ATTENTION

Seuls les championnats Nationale Masculine U18 Elite, Nationale Féminine U18 Elite et U18 Féminine sont sur 3 années.

Les licenciés des catégories U19 et U20 peuvent participer aux compétitions seniors.

La catégorie U23 (3x3) fait partie de la catégorie senior mais est réservée aux joueurs de moins de 23 ans.

La catégorie Senior Plus (3x3) fait partie de la catégorie senior mais est réservée aux joueurs de 35 ans et plus

		Toutes catégories				
Licences autorisées	OC	Sans limite				
	1C – 2C - AST	3 au maximum (mais deux 2C maximum)				
	ASCTC	7 maximum				
	Couleur de licence	Blanc (sans limite)				
Brûlages		Un licencié « brûlé » pour une équipe ne peut disputer de rencontre avec celle-ci sous peine de match perdu par pénalité				
Ligne lancer francs		Ligne normale				
Ligne 3 points		6m75				
Formules championnats		3 phases de championnat mise en place de niveau dès la phase 2 ou 3 selon le nombre d'équipes par catégorie. Pour certaines catégories, des compétitions avec des comités voisins pourraient se mettre en place qui dépendront de l'évolution des équipes inscrites.				
		U13	U15	U17	U18	U20
Taille des ballons	Féminines	6	6	7	6	6
	Masculins		7	7		7
		U13	U15	U17	U18	U20
Nombre de rencontres possibles		1 seule dans le week end	2 dans le week end uniquement dans la catégorie U15	2 dans le week end en accord avec les règles du surclassement		
		U13	U15 - U17 - U18 - U20			
Temps de jeu	Périodes	4x8	4x10			
	Pauses mi-temps	5'	5'			
	Prolongation	4'	5'			
		U13	U15			
Remise en jeu		L'arbitre ne touche pas la balle en zone arrière après une violation				
		U13	U15			
Changements		Changements en zone arrière interdits sauf en cas de Faute – Temps mort – Arrêt prolongé (blessé)				
	Lancer Francs	Privilégier le changement des tireurs uniquement				
		U13				
Joueurs inscrits		Changements autorisés dès le début de la rencontre, mais tous les joueurs ou joueuses inscrits doivent entrer en jeu au cours de la 1^e mi-temps				

CONSIGNES DE JEU

	U13 - U15	
Attaque	Favoriser le jeu rapide Développer le jeu en mouvements Ecrans interdits	
Défense	Individuelle obligatoire Eviter toute forme statique Zones tout terrain et ½ terrain interdites	
Défense sur non porteur de balle	Suivre tous les déplacements de son joueur en interdisant tout flottement excessif	
Défense sur porteur de balle	Pression et contrôle du porteur de balle sur tout le terrain	
Prise à 2 organisée, Run and Jump, Run and Trap	Interdit en U13	Autorisé en U15

Credit photos : Carit ymagas



REJOINDRE UNE BANQUE DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT.

Adhérents
d'associations

GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE LE CRÉDIT MUTUEL
ET MON ASSOCIATION, JE BÉNÉFICIE D'OFFRES EXCLUSIVES.

Crédit  Mutuel

0 825 010 202 Service 0,15 € / min + prix appel

Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros (RCS B 588 505 354), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Talibout, 75436 Paris Cedex 09, et les caisses du Crédit Mutuel sont des Intermédiaires d'assurance inscrits au registre national sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable sous www.orfas.fr, proposant des contrats d'assurance de ACM IARD S.A., ACM VIE S.A. entreprises régies par le Code des Assurances ; MTRL, Mutuelle Nationale relevant du livre II du Code de la Mutualité.